



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

école des hautes études en santé publique

Question écrite n° 120298

Texte de la question

M. Jacques Domergue souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur l'Ecole des hautes études en santé publique. Créée par la loi d'août 2004, cette école vient d'être concrétisée par un décret du 7 décembre 2006. L'école de santé publique de Rennes, créée il y a quarante-cinq ans, va y être rattachée. En conséquence il lui demande de bien vouloir lui préciser les modalités d'organisation de cette nouvelle structure ainsi que les disciplines qui y seront enseignées aux élèves.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Domergue](#)

Circonscription : Hérault (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120298

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 mars 2007, page 2584